

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Ressources additionnelles dédiées à la gestion intégrée de l'eau au Québec :

Financement accru pour le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie

Saint-Maxime-du-Mont-Louis, 19 avril 2018 – Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie (CENG) tient à souligner l'engagement accru du gouvernement du Québec en matière de gestion intégrée de l'eau, notamment par la récente bonification du soutien financier octroyé aux organismes de bassins versants.

Augmentation du soutien financier aux organismes de bassins versants

Lors d'une conférence de presse tenue hier à Lac-Delage, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Mme Isabelle Melançon, a confirmé une enveloppe de 30 M \$ sur trois ans pour soutenir la mission de gestion intégrée de l'eau des 40 organismes de bassins versants de la province et du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ).

Dans le cas du CENG, cette annonce se traduit en une aide financière de 717 750 \$ sur trois ans afin de réaliser les mandats qui lui ont été confiés par le MDDELCC. Il s'agit d'une excellente nouvelle pour notre organisme puisque le nouveau financement annuel correspond à près du double de celui reçu au cours des dernières années.

Pour Thierry Ratté, codirecteur du CENG, « la nouvelle entente constitue un signal clair de la part du gouvernement du Québec quant à la pertinence et l'importance des efforts faits par les organismes de bassins versants comme le nôtre dans la gestion intégrée de l'eau au Québec. Les sommes additionnelles rattachées à cette nouvelle entente financière feront la différence dans notre capacité d'agir pour la préservation et la mise en valeur des ressources en eau du nord de la péninsule gaspésienne. »

Programme visant la mise en œuvre des plans directeurs de l'eau

En plus de la bonification du financement des organismes de bassins versants, la ministre Melançon a également annoncé une enveloppe de 5 M \$ sur cinq ans visant le financement d'actions issues des plans directeurs de l'eau (PDE), un levier supplémentaire pour favoriser leur mise en œuvre. Rappelons que le PDE de la zone de gestion intégrée du nord de la Gaspésie a officiellement été approuvé par le MDDELCC en août 2016 et qu'il est disponible sur notre site Internet.

Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie est un organisme sans but lucratif qui a pour mission d'assurer la concertation, la planification ainsi que la conciliation des usages de l'eau en fonction des principes de gouvernance participative et de gestion intégrée des bassins versants de la zone Gaspésie Nord. Pour ce faire, il doit élaborer et mettre à jour un Plan directeur de l'eau, le promouvoir et suivre sa mise en œuvre en s'assurant d'informer et de consulter les acteurs de l'eau et les citoyens.

Pour information

Thierry Ratté

Codirecteur, responsable des communications
Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie (CENG)
418-797-2602
thierry.ratte@conseileaunordgaspesie.ca